

UNE ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE DU PRONOM WH INANIMÉ DANS LES RELATIVES LIBRES DANS LE FRANÇAIS ACADIEN DU NORD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK.¹

Louise Beaulieu
Université de Moncton
Centre universitaire de Shippagan

RÉSUMÉ

Certaines méthodes statistiques qui prennent comme point de départ la performance linguistique de chaque locuteur permettent l'étude de la variation à partir d'échantillons restreints de sujets provenant de communautés dont la structure sociale ne correspond pas au modèle traditionnel de stratification. L'objectif de cet article est de décrire, à l'aide de l'une de ces procédures, la variation que présente le pronom WH inanimé, antéposé dans les relatives libres à temps fini lorsque le sujet ou l'objet est questionné dans la variété de français acadien parlé dans une communauté rurale du nord-est du Nouveau-Brunswick, soit Shippagan. L'analyse présentée ici a été effectuée à l'aide de la méthode d'analyse factorielle des correspondances (Dual Scaling). Les résultats montrent que l'emploi des variantes est conditionné par des contraintes de nature stylistique et sociale. Une large proportion de la variation est associée à la nature du réseau social auquel appartient l'individu. Les facteurs tels l'âge, le sexe et le niveau de scolarisation sont de seconde importance.

1. INTRODUCTION

Le but de cet article est de décrire d'un point de vue sociolinguistique la variation que présente le pronom WH antéposé dans les relatives libres à temps fini quand le sujet ou l'objet est questionné dans la variété de français acadien parlé dans une communauté rurale du nord-est du Nouveau-Brunswick, Shippagan.

Cette analyse fait partie d'une recherche sur les facteurs individuels et sociaux ayant un impact sur le maintien de la variété de langue qui est la norme dans la communauté et l'acquisition de la variété qui est la norme prescrite par les institutions et jugée correcte socialement. Il s'agit donc

¹ Cet article a fait l'objet d'une communication au 16^e Colloque annuel de l'Association de linguistique des Provinces atlantiques tenu en novembre 1992 à l'Université de Moncton.

d'une part, de la variété vernaculaire et d'autre part, de la variété perçue comme standard.

Avant de présenter l'analyse de la variable dont il est question, il semble nécessaire d'apporter quelques précisions sur certains des aspects théoriques et méthodologiques de cette recherche: c'est-à-dire les hypothèses de départ et la nature de l'échantillon et des données.

2. LES HYPOTHÈSES

Comme l'a souligné Romaine (1980: 194), quand il s'agit d'analyser la variation, différents niveaux d'abstraction sont possibles. L'alternance des formes dans le comportement langagier des locuteurs peut être expliquée à partir d'un modèle plus global, tel que l'analyse par stratifications proposée par Labov (1966), ou de modèles plus spécifiques, tels les réseaux sociaux utilisés par Milroy (1980). Selon la structure de la communauté linguistique qui fait l'objet d'étude, l'un de ces niveaux d'analyse peut se révéler plus approprié que les autres.

Les travaux de Milroy (1980) à Belfast, ceux de Gal (1979) en Autriche et ceux de Flikeid (1984a, 1984b, 1985, 1988a, 1988b et 1989) et de King et Ryan (1987a, 1987b, 1988) dans les communautés rurales acadiennes des provinces atlantiques du Canada ont démontré que bon nombre de communautés, certaines urbaines, telles les milieux ouvriers et les quartiers établis de longue date, et d'autres rurales, ne correspondent pas au modèle traditionnel de stratification. La structure de ces communautés tend à favoriser chez l'individu le développement de comportements de solidarité amenant une forme de cohésion sociale qu'on ne retrouve pas dans certains milieux urbains tels ceux pour lesquels le modèle labovien avait d'abord été proposé. Dans ces communautés, les paramètres sociaux significatifs sont les liens qui existent entre les membres d'une même famille, les voisins et voisines, les amis et amies et les collègues de travail et non la division en classes sociales. Par conséquent, pour décrire une communauté rurale telle Shippagan, le concept de réseau social développé par Boissevain (1974) et Granovetter (1973, 1982) est plus approprié que celui de classe sociale.

L'utilisation de mesures d'intégration et de participation à des groupes sociaux, dans des études portant sur la variation linguistique est déjà bien établie; qu'on pense aux travaux de Labov (1963), Blom and Gumperz (1972), Gal (1978), Milroy (1980), Cheshire (1982) et plus récemment à ceux de Bortoni-Ricardo (1985) et de Edwards (1986). Ces études démontrent que l'usage de la variété vernaculaire est lié à la densité et à la complexité

des liens qu'un individu entretient dans sa communauté. Un réseau dense et mutiplex indique, selon Milroy (1980), que les locuteurs sont souvent en présence d'individus appartenant à leur groupe d'origine, que les contacts entre eux sont nombreux et que la quantité d'information qu'ils ont en commun est importante. Dans ce type d'interaction, chaque locuteur sent l'obligation d'utiliser la variété linguistique la moins formelle de son répertoire. De plus, dans de telles situations le comportement langagier des locuteurs est constamment renforcé et devient alors de plus en plus régulier et prévisible.

Cependant, même si un individu entretient des liens forts dans son groupe d'origine, il peut aussi appartenir à d'autres groupes. Granovetter (1982) remarque que les contacts au sein des groupes autres que celui d'origine sont semblables à des ponts entre les regroupements sociaux, puisqu'ils permettent la diffusion de nouvelles informations. Ces liens donnent ainsi naissance à des changements de diverses natures. En ce qui a trait au comportement langagier des individus, les contacts inter-groupes favorisent l'adoption de nouveaux modèles linguistiques. Dans des situations où le locuteur doit modifier son langage pour accommoder son interlocuteur, son comportement linguistique est moins régulier, mais à mesure que son intégration dans un nouveau groupe augmente, l'ajustement entre sa performance linguistique et celle des membres de ce groupe se précise. Par conséquent, la réalité sociale d'un individu est un facteur déterminant son comportement linguistique. La variation est donc liée à l'identité factuelle des locuteurs.

Une communauté monolingue telle Shippagan présente deux sortes de regroupements sociaux bien distincts auxquels correspondent deux systèmes de normes linguistiques. L'un de ces groupes, auquel est associée la variété vernaculaire qui constitue la norme dans cette communauté, représente le cercle intime que forment la famille, les amis et amies, les voisins et voisines et les compagnons et compagnes de travail; l'autre, un groupe plus distant, auquel est reliée la norme linguistique jugée correcte socialement, est constitué des connaissances et des étrangers et étrangères à la communauté.

Le but de ma recherche est de décrire la performance langagière d'un échantillon de locuteurs natifs de la variété de français acadien parlé à Shippagan en situations formelle et informelle. Il s'agit d'élucider si le modèle de comportement linguistique de ces locuteurs – l'usage de la norme de la communauté ou celui de la norme jugée standard – est explicable d'après leur niveau d'intégration dans l'une ou l'autre des deux sortes de groupes associés à ces normes.

Le niveau d'intégration des locuteurs est quantifié à l'aide d'une mesure de réseau social: un réseau fermé indique une appartenance presque exclusive au groupe plus intime et un réseau ouvert une appartenance plus forte au groupe plus distant. L'instrument permettant de recueillir les données nécessaires à la quantification est divisé en 7 sections qui correspondent aux sous-groupes significatifs dans le milieu. Dans une communauté telle Shippagan, il s'agit de la famille (1), des amis et amies (2), des compagnons et compagnes de travail, locuteurs natifs de français acadien (3), des compagnons et compagnes de travail, locuteurs natifs d'une autre variété de langue (4), des voisins et voisines (5), des connaissances à l'intérieur de la communauté (6) et finalement des connaissances à l'extérieur de la communauté (7). Chaque section comprend 4 questions qui permettent une évaluation des liens entre l'informateur et les membres du sous-groupe d'après la fréquence, la durée, la nature et la complexité des contacts entre ces individus. Chaque question est un item à choix multiples dont les options correspondent à divers degrés d'intégration dans le groupe. Plus le total obtenu dans une section est élevé, plus l'informateur est intégré au sous-groupe en question. Le total combiné des sections 1, 2, 3 et 5 et celui des sections 4, 6 et 7 permettent de qualifier la nature du réseau d'un informateur. Un réseau fermé correspond à un total élevé dans les sections 1, 2, 3 et 5 et un total peu élevé dans les sections 4, 6 et 7; la situation inverse est l'indice d'un réseau ouvert.

3. L'ÉCHANTILLON

La communauté linguistique à l'étude est constituée des résidents et résidentes de Shippagan, petite communauté rurale de la côte nord-est du Nouveau-Brunswick. La population de cette localité, située à 530 kilomètres au nord-est de Moncton et à 210 kilomètres à l'est de Bathurst est d'environ 2 700 habitants² et la plupart sont monolingues francophones. C'est donc dire que le français est utilisé en quasi exclusivité dans les échanges personnels et professionnels. Shippagan est situé au coeur de la Péninsule acadienne, région qui regroupe des localités dont la population est aussi en majorité francophone (96.8%). Étant donné la situation géographique et démographique de la Péninsule, la population de Shippagan,

² Les renseignements démographiques et sociaux contenus dans cet article proviennent du rapport du comité conjoint: Université de Moncton, ministère de l'Enseignement supérieur et de la formation portant sur les besoins dans le domaine de l'éducation et de la formation dans la Péninsule acadienne (1989).

au contraire de celle des localités du sud-est de la province, a peu de contacts directs avec la langue anglaise, et des contacts beaucoup plus sporadiques que les résidants et résidentes du Nord-Ouest avec le français québécois. Évidemment, le français acadien parlé dans cette partie du Nouveau-Brunswick n'est pas sans refléter cet état de fait.³

La Péninsule acadienne se distingue des autres régions de la province par bien d'autres facteurs que l'aspect linguistique. D'abord, il s'agit d'une population plutôt jeune: les données pour l'ensemble de la Péninsule indiquent que 43% des résidants et résidentes de cette région ont moins de 25 ans et 9% seulement plus de 65 ans. Les individus entre 35 et 65 ans sont proportionnellement moins nombreux dans la Péninsule acadienne que dans toute autre région du Nouveau-Brunswick. Ces chiffres confirment que les possibilités d'emploi sont limitées dans cette région, puisque la population active est forcée de s'expatrier. Durant la saison hivernale, une large proportion de la population est sans travail, puisque le secteur des pêches et celui de l'exploitation de la tourbe, deux industries à caractère saisonnier, constituent les principales sources d'emplois. Les individus qui sont employés à plein temps sur une base annuelle (environ 20% de la population) travaillent dans les services publics, gouvernementaux ou autres. Donc en général, la population de la région a un niveau de scolarisation peu élevé: 67% des individus de plus de 15 ans n'ont pas terminé leurs études secondaires et de ceux-là, 40% n'ont pas plus de 9 ans de scolarité.

Bien que le Nord-Est ait un réseau d'écoles publiques francophones de la maternelle à la douzième année et une constituante régionale de l'Université de Moncton, l'analphabétisme et la sous-scolarisation persistent dans cette région. Cette situation est en partie explicable par le fait que dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, comme dans la plupart des milieux populaires, le système scolaire ne tient pas compte des valeurs, des priorités et du mode de vie de la population. L'attitude du système en place en ce qui a trait aux variétés de langue est un bon exemple de son manque d'adaptation. L'école véhicule la notion que la seule variété de langue acceptable est le français standard. Dans une étude datant de 1976,

³ Étant donné le peu de travaux portant sur la variété du Nord-Est, une comparaison systématique du français acadien parlé dans cette région avec les autres variétés de français du Nouveau-Brunswick n'est pas encore possible. À ma connaissance, la seule étude détaillée du français acadien parlé dans le Nord-Est est celle de Karin Flikeid (1984a) dans la région de Tracadie. Cette recherche est focalisée sur la variation phonétique.

Boudreau-Nelson note que les enseignants et enseignantes francophones du Nouveau-Brunswick, à l'instar de leurs collègues anglophones, dénigrent le français parlé par la population acadienne. Cette attitude a peu changé et les enseignants et enseignantes de français sont toujours convaincus que le français acadien n'a pas sa place dans les écoles du Nouveau-Brunswick (Péronnet 1989).

D'après les hypothèses de la présente recherche, l'emploi d'un échantillon aléatoire de cette population ne serait pas approprié, car on ne peut s'attendre à ce que les sortes de réseaux sociaux soient distribués de façon aléatoire dans la population. De plus, comme il sera précisé plus loin, puisque les variables utilisées pour décrire la performance linguistique des locuteurs nécessitent une quantité de données importante, il s'est avéré nécessaire de limiter le nombre de sujets. L'échantillon consiste donc en un groupe de 16 individus sélectionnés d'après leur âge, leur sexe et la nature du réseau social qu'ils semblaient entretenir dans la communauté. Pour les fins de l'échantillonnage, le genre de réseau des locuteurs a d'abord été déterminé par l'observation de leur comportement dans le milieu. Il s'est avéré impossible d'identifier pour chaque cellule un individu représentatif de chacun des niveaux du facteur scolarité. Cependant, les deux niveaux de scolarisation définis sont représentés dans l'échantillon et ce, par des individus appartenant à chacun des deux réseaux et à des groupes d'âge différents. L'échantillon est donc composé de huit individus qui ont un réseau social ouvert et de huit individus qui ont un réseau social fermé. Les hommes et les femmes sont représentés également dans chaque sous-groupe et il en va de même pour le facteur âge. Donc, pour chaque réseau, les données proviennent de deux hommes de 20 à 35 ans et de deux femmes du même âge et de deux hommes et deux femmes de 40 ans à 60 ans. Bien que, d'un point de vue technique, l'échantillon ne soit pas représentatif et que statistiquement les résultats ne puissent être extrapolés à la population en général, l'élucidation des tendances linguistiques qui découlent de ce genre d'étude justifie l'utilisation d'une telle procédure.

4. LES DONNÉES

Le corpus de base, recueilli en 1991 auprès des 16 informateurs et informatrices, totalise 120 heures de langage spontané. La cueillette des données a été effectuée lors de 5 conversations non dirigées avec chacun des locuteurs. Il s'agit, pour chaque informateur, d'au moins quatre heures et demie en situation non informelle, c'est-à-dire en interaction avec une personne de la communauté, et de trois heures en situation formelle avec un

interlocuteur étranger à la communauté.⁴ Une telle quantité de données serait excessive s'il s'agissait d'analyser des variables phonétiques et certaines variables lexicales et morphologiques. Cependant, quand il est question de variables syntaxiques, l'enregistrement de 90 minutes traditionnel ne suffit pas toujours à fournir le nombre d'occurrences nécessaires à l'analyse. Bien qu'il soit possible, en utilisant certaines procédures, de recueillir des données relatives à la variation syntaxique de façon beaucoup plus efficace que par l'enregistrement de langage spontané lors de conversations non dirigées ou en situation d'observateur-participant, plusieurs de ces méthodes ne sont pas appropriées pour des études dont les hypothèses ne sont vérifiables que si les données proviennent des mêmes locuteurs. Même si d'autres techniques, telles que les conversations dirigées et les questionnaires, permettent d'élucider directement les données de locuteurs prédéterminés, il ne m'a pas semblé approprié de les utiliser au lieu des entrevues supplémentaires, puisqu'il aurait été impossible, en regroupant les données obtenues à l'aide de plusieurs procédures, de contrôler la variation due à la méthode de cueillette de données.

Le pronom WH antéposé dans les relatives libres est une variable dont la fréquence d'occurrence est peu élevée. L'analyse faisant l'objet du présent article est une étude partielle des données. Il s'agit de 24 heures de conversation en situation formelle et de 24 heures en situation informelle. Dans ce corpus limité, les fréquences absolues du pronom WH varient, selon les locuteurs, de 2 à 21, alors que la moyenne se situe autour de 11 occurrences. L'analyse sociolinguistique qui sera présentée n'est basée que sur un total de 186 exemples, par conséquent, la seule signification que l'on puisse accorder aux résultats est celle d'indiquer des directions à suivre en ce qui a trait aux analyses subséquentes.

5. LA VARIABLE

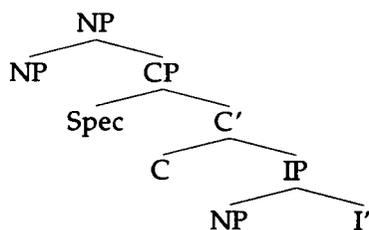
Avant d'aborder l'analyse sociolinguistique, il semble opportun de donner quelques précisions sur la syntaxe des relatives libres et des interrogatives indirectes de même que sur les variantes du pronom WH antéposé dans ces constructions quand le sujet ou l'objet est questionné. J'inclurai dans cette partie de la discussion l'interrogative indirecte, puisque cette structure présente les mêmes formes de surface que la relative libre et qu'il

⁴ Karin Flikeid (1984b) a été la première à utiliser cette procédure auprès de locuteurs natifs de français acadien lors du développement du corpus de la Nouvelle-Écosse.

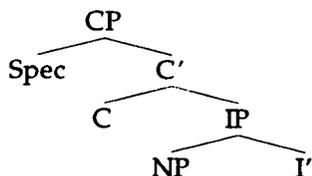
est donc question de la même variable. Il ne s'agit pas ici de présenter l'analyse linguistique de cette variable, puisque traiter de ce sujet dépasserait largement le but de cet article, mais simplement de décrire de façon fort succincte les structures et les variantes dont il est question.

Bien que, les relatives libres et les interrogatives indirectes présentent des formes de surface semblables, les structures syntaxiques de ces deux constructions diffèrent. Koopman (1982) note que les différences observées entre la relative libre et l'interrogative indirecte, en ce qui a trait au déplacement des syntagmes nominaux (NP-movement) et des syntagmes interrogatifs (WH-movement), démontrent que la relative libre, comme la relative à antécédent, est un syntagme nominal (NP), alors que l'interrogative indirecte est une projection maximale du complémenteur (CP). Selon les hypothèses les plus récentes de la théorie du Gouvernement et du Liage (Chomsky 1986), ces constructions peuvent être représentées par les structures de base schématisées en (1).

(1) a. **La relative libre**



b. **L'interrogative indirecte**



Il est généralement convenu que dans l'interrogative indirecte, l'élément WH est déplacé de sa position originale (sous I') dans la phrase enchâssée à la position [SPEC, CP] de la même proposition, par la règle de déplacement *Move-alpha*. Par contre, sa position dans la relative libre est toujours matière à controverses. Les deux hypothèses qui s'opposent sont d'une part, une analyse connue sous le nom de 'Head Analysis' (Bresnan et Grimshaw 1978), selon laquelle l'élément WH occupe la position d'antécédent, c'est-à-dire qu'il est engendré sous le noeud NP de la relative en D-structure et d'autre part, le 'COMP Analysis' (Groos et van Riemsdijk 1981),

qui stipule que l'élément WH remplit la position [SPEC, CP] après avoir été déplacé de sa position originale sous I' par *Move-alpha*. Selon cette dernière analyse, la position d'antécédent ne contient aucun matériel lexical. En ce qui a trait au français standard, Koopman (1982) et Hirschbühler et Rivero (1983) ont maintenu que l'hypothèse du 'COMP Analysis' était la plus valable. Par contre, il a été mis en évidence par Lefebvre (1982) et King (1991) que les données de certaines variétés de français populaire telles que le français québécois et le français acadien de l'Île-du-Prince-Édouard étaient mieux représentées par l'hypothèse de Bresnan et Grimshaw. C'est cette dernière analyse qui est adoptée pour le français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick.

En français standard, le premier constituant de l'interrogative indirecte et de la relative libre à temps fini quand le sujet ou l'objet est questionné est la forme *ce que*. Par contre, en français populaire, les structures de surface de ces constructions présentent un inventaire beaucoup plus important de formes (voir Lefebvre 1982 et King 1991), et le français acadien parlé dans le nord-est du Nouveau-Brunswick ne fait pas exception. Les exemples de relatives libres présentés en (2) attestent de la diversité de ces formes dans cette variété de langue.⁵ La plupart de ces expressions, mis à part *ça que*, se retrouvent aussi dans l'interrogative indirecte.

- | | | | |
|-----|----|---|-------------------------|
| (2) | a. | Tu fais <i>c' que</i> tu veux. | (16.4:231) ⁶ |
| | b. | T'es obligé ramasser <i>ça qu'</i> il t'a dit. | (4.3:2045) |
| | c. | On va faire <i>qu'est-c' que</i> tu veux. | (15.2:1216) |
| | d. | Y+l était bon pour moi, <i>quoi j' yl</i> demandais,
y+l m' donnait. | (7.3:531) |
| | e. | J'avais <i>quoi que j'</i> voulais. | (12.3:231) |
| | f. | J'aime mieux <i>quoi c' que j'</i> suis asteur. | (15.2:2844) |
| | g. | <i>Ce ø j'aime pas dans ça</i> , est pas évident. | (13.2:1756) |
| | h. | <i>Ça nous donnait ça ø ça</i> pouvait. | (8.2:113) |
| | i. | C'est fou <i>quoi c' ø j'avais à dire</i> . | (11.2:138) |
| | j. | J'yl ai montré <i>c' que c'est que j'</i> voulais. | (1.4:610) |
| | k. | Y+l dit: 'Donne moi <i>qu'est-ce que c'est que</i>
t'as dit que tu m'donnerais'. | (11.2: 345) |
| | l. | J' vas faire <i>quoi c'est qu' j'</i> peux faire. | (6.5:936) |

⁵ Dans les exemples donnés, on notera d'abord que les formes *a+l*, /a/, *y+l* /i/ et *yl* /i/ désignent les formes réduites des pronoms *elle*, *il* et *lui*, ensuite que *ce* peut aussi être réduit phonologiquement, d'où la forme *c'*, et finalement que le symbole *ø* indique l'effacement du complément.

⁶ Il s'agit ici du code d'identification de l'informateur ou de l'informatrice, suivi de l'indicatif de l'entrevue et de la localisation de l'énoncé dans le texte informatisé.

m. Je fais pas quoi c' que c'est qu'a+l veut. (6.3:433)

Notons d'abord que la forme standard *ce que* (2a) est utilisée dans cette variété et qu'à l'instar de *ce* la forme pronominale *ça*, dans ce genre de construction, perd sa valeur référentielle (2b). *Ça que* est donc une forme du pronom WH antéposé dans la relative libre; cependant, comme je l'ai souligné précédemment, elle n'apparaît pas dans les interrogatives indirectes. *Qu'est-ce que*, qui en français standard n'est utilisé que dans les phrases matrices interrogatives, fait ici partie de l'inventaire des relatives et des interrogatives enchâssées (2c), (2k). Dans cette variété de français, la suggestion de Morin (1974), à l'effet que le complémenteur *que* ait un allomorphe *ce que* (2f), qui peut apparaître dans l'environnement d'un mot WH, rend bien compte des données.⁷ *Que*, qu'il soit complémenteur ou l'un des constituants du complémenteur a, comme a noté Kayne (1976) pour le français standard, une variante morphologique, *qui*, dans l'environnement d'un sujet questionné. Le segment vocalique de *que* peut être effacé quand il est suivi d'une voyelle ou d'une consonne, et celui de sa variante *qui* est sujet à effacement devant une voyelle seulement. Dans l'interrogative indirecte et la relative libre, *que* peut être effacé totalement (2g), (2h), (2i) comme dans toute autre structure en français acadien du Nord-Est, incluant la relative à antécédent. Il s'agit ici d'une règle d'effacement au niveau de la forme phonologique (PF deletion). De plus, les relatives libres et les interrogatives indirectes ne font pas exception en ce qui a trait à l'enchâssement multiple, car elles y sont aussi sujettes (2j), (2k), (2l), (2m). Les formes présentées en (2) peuvent être schématisées comme suit (3).

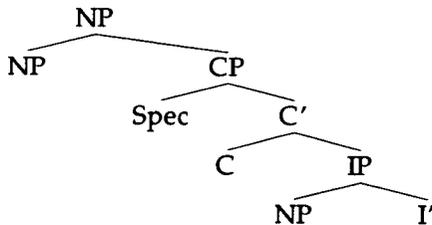
- | | | | |
|-----|----|------------------|---|
| (3) | a. | Ce que IP | |
| | b. | Ça que IP | La position [NP, IP] peut être |
| | c. | Qu'est-ce que IP | remplie par <i>ce</i> et celle de [V, VP] |
| | d. | Quoi IP | par <i>est</i> comme dans le cas des |
| | e. | Quoi que IP | enchâssées multiples. |
| | f. | Quoi ce que IP | |

Selon Goldsmith (1981: 562), la variante standard *ce que*, dans la relative libre (4a), est engendrée par une règle syntaxique qui insère *ce* sous un noeud NP resté vide, quand ce noeud est supérieur à une position [C, C'] remplie par le complémenteur *que*. Dans l'interrogative indirecte (5a), il s'agit de la réalisation phonologique d'un Pro inanimé dont le trait [+WH]

⁷ Cette hypothèse a d'ailleurs été démontrée valable pour deux autres variétés de français populaire, celui de Montréal (Lefebvre 1982) et celui de l'Île-du-Prince-Édouard (King 1991).

a été transféré au complémenteur *que* (Koopman 1982: 154). Dans ces structures, *ce* n'a pas de valeur pronominale ou référentielle (Pierrard 1992). Quant à l'expression *ça que* (4b), elle est formée du pronom *ça* – lequel à l'instar de *ce* est non référentiel dans ce contexte – et d'un complémenteur. Donc, en français acadien du Nord-Est, une règle syntaxique du type de celle postulée par Goldsmith insère *ce* ou *ça* sous le NP vide dans la relative libre. Dans cet environnement, *que* est le seul complémenteur possible, puisque la présence de *ce que* est déclenchée par la proximité d'un mot qui, dans le lexique, porte le trait [+WH].⁸ La forme *qu'est-ce que* n'est plus en français acadien le résultat d'une règle d'inversion grammaticale; il s'agit plutôt d'une expression figée dont les constituants ne sont plus indépendants. Dans cette variété de langue, selon les données de la présente recherche, l'inversion grammaticale n'est pas une règle applicable dans la phrase enchâssée et l'inversion stylistique y est peu fréquente. Finalement, *quoi que* et *quoi c' que* sont des séquences d'un mot WH, *quoi*, suivi d'un complémenteur. Dans l'interrogative indirecte (5b), (5c), la cooccurrence d'un mot WH et d'un complémenteur *que* ou *ce que* est connue sous le nom de 'complémenteur doublement rempli' (Doubly-filled COMP), puisque les deux positions du COMP: [SPEC, CP] et [C, C'] contiennent des constituants lexicaux.

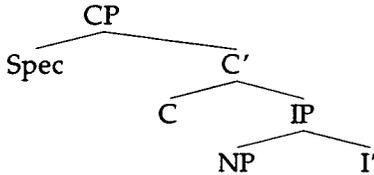
(4) La relative libre



- | | | | | |
|----|------|--------|----|----------|
| a. | ce | que | tu | voulais. |
| b. | ça | que | tu | voulais. |
| c. | quoi | que | tu | voulais. |
| d. | quoi | ce que | tu | voulais. |

⁸ Lefebvre (1982) et King (1991) ont mis en évidence respectivement qu'en français québécois et en français acadien de l'Île-du-Prince-Édouard, le complémenteur *ce que* ne peut être présent que dans l'environnement d'un mot Wh.

(5) L'interrogative indirecte



- a. PRO/ce_i que tu voulais [e_i].
 b. quoi_i que tu voulais [e_i].
 c. quoi_i ce que tu voulais [e_i].

Dans la relative libre (4b), (4c), bien que le NP de tête soit suivi d'un CP dont la première position [SPEC, CP] pourrait accueillir un élément WH antéposé, il est postulé que *quoi* n'est pas déplacé dans cette position par *Move-alpha*, mais qu'il est engendré dans la position de l'antécédent en D-structure et que la règle de déplacement ne s'applique pas dans cette construction.⁹ Donc, le français acadien du Nord-Est, en ce qui a trait au pronom WH antéposé dans les relatives libres et les interrogatives indirectes, se distingue du français standard par les particularités lexicales, morphologiques et syntaxiques suivantes: la présence de la forme pronominale *ça* et celle de l'expression figée *qu'est-ce que*, l'alternance du complémenteur *ce que* et *que*, la possibilité pour le mot WH *quoi* d'apparaître dans la position de spécificateur de la projection maximale du complémenteur dans les phrases à temps fini et finalement le fait que cette position (celle de spécificateur) et celle du complémenteur peuvent être remplies simultanément, donnant un complémenteur doublement rempli (Doubly-filled COMP).

D'après ces caractéristiques, il est possible de regrouper ces formes en quatre variantes. D'abord, une première division d'ordre stylistique se présente, opposant la variante du français standard aux formes qui n'apparaissent pas dans cette variété. Puis s'impose une subdivision de ces dernières, selon qu'elles mettent ou non en jeu des règles syntaxiques non-productives en français standard: c'est-à-dire la présence de *quoi* dans le COMP ou dans la position d'antécédent d'une phrase tensée et un complémenteur doublement rempli. On obtiendrait donc, dans une première

⁹ Une analyse semblable a été présentée par King (1991) pour la forme *quoi ce que* dans les interrogatives indirectes et les relatives libres du français acadien de l'Île-du-Prince-Édouard.

classe, *ce que*, la variante standard; dans une deuxième, *quoi, quoi que* et *quoi ce que*; dans une troisième, *ça que* et *qu'est-ce que*. Précisons que la structure syntaxique de ces deux dernières formes ne présente pas de complémentateur doublement rempli. Dans le cas de *ça que*, qui n'apparaît que dans les relatives libres, le pronom *ça* occupe la tête de la relative, à l'instar de tous les mots WH dans les relatives libres en français acadien du Nord-Est, et le constituant *que* la position de complémentateur. Dans le cas de *qu'est-ce que*, mentionné précédemment, il s'agit d'une expression dont les éléments n'ont plus aucune indépendance lexicale, ce constituant n'occupe donc qu'une seule position structurale. Ces dernières considérations ne permettent pas de regrouper ces deux formes en une seule variante. De plus, *ça que* n'apparaît que dans les relatives libres, ce qui justifie en soit une analyse indépendante. Par conséquent, selon leurs caractéristiques linguistiques, les formes du pronom WH antéposé peuvent être classées en quatre sous-groupes: d'abord la variante standard *ce que* ensuite le groupe constitué de *quoi, quoi que* et *quoi ce que*, puis la forme *qu'est-ce que* et finalement *ça que*.

En français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, les relatives libres et les interrogatives indirectes, à l'instar de toute autre structure dans cette variété, peuvent présenter des enchâssements multiples (2j), (2k), (2l), (2m). Bien que ce genre de structure ne soit pas particulier au français acadien – puisque les règles de base permettent l'enchâssement de CPs – le fait que les CPs enchâssés soient nombreux et la présence de *c'est* comme IP dans ces constructions en font des structures spécifiques au français populaire. Toutes les formes du pronom WH antéposé dans les relatives libres et les interrogatives indirectes apparaissent dans ce type d'enchâssement. D'ailleurs dans cette variété de français, selon les données de la présente recherche, tout élément WH, qu'il ait ou non un trait [+WH] dans le lexique, peut apparaître dans les enchâssées multiples, comme le montre l'exemple suivant (6).

(6) Ben après tout, si que *c'est* qu'y+l veut. (12.4: 2782).

Il serait donc possible d'ajouter une cinquième variante à cette variable. Cependant, comme les instances de relatives libres et d'interrogatives indirectes à enchâssements multiples sont peu nombreuses et qu'il s'agit, sinon de différences dans les règles syntaxiques, du moins d'une variation assez importante dans l'application des règles de base, ces formes peuvent être regroupées avec les expressions présentant des particularités syntaxiques, c'est-à-dire la classe formée de *quoi, quoi que* et *quoi ce que*. Les variantes, telles qu'illustrées en (7), sont donc au nombre de 4. *Ce que*, la

variante standard (S.), *qu'est-ce que*, désigné sous le nom de variante traditionnelle 1 (TR1), les formes présentant des particularités syntaxiques et l'enchâssement multiple, variante traditionnelle 2 (TR2), et *ça que*, la variante traditionnelle 3 (TR3).

- (7) a. Ce que (ST)
 b. Qu'est-ce que (TR1)
 c. Quoi, quoi que, quoi c' que, et les enchâssées (TR2)
 d. Ça que (TR3)

Les formes structurales illustrées en (1) seraient parfaitement appropriées pour rendre compte de l'ensemble de ces variantes si ce n'était pas des données relatives à l'inversion, ou plutôt à la non-inversion du sujet et du verbe, et de celles ayant trait à la dislocation à gauche des mots WH et des complémenteurs dans les constructions à l'étude. Par exemple, si la règle d'inversion stylistique s'applique dans les phrases enchâssées en français acadien du Nord-Est et si le mot WH est structurellement adjacent à C', comment peut-on expliquer une construction telle (8a), dans laquelle le sujet et le verbe ne sont pas inversés?

- (8) a. Je sais pas quoi *Steve avait*? (16.4: 1321)
 b. Je sais quoi c' que, *nous*, Joseph Benoît nous a montré. (16.4: 110)

De plus, comment rendre compte d'une structure telle (8b) dans laquelle un mot WH et un complémenteur se trouvent à gauche d'un élément (*nous*) extérieur au CP, donc à gauche des positions [SPEC, CP] et [C, C'] que le mot WH et le complémenteur occupent normalement dans ce genre de structure? Il semble que l'on puisse rendre compte de ces faits en postulant soit l'enchâssement multiple¹⁰ et l'effacement de *c'est*, tel que l'a proposé Huot (1977) pour le français populaire, soit une structure présentant un système à deux COMPs, selon la proposition de Reinhart (1981) pour l'hébreu et l'italien. Quelle que soit l'hypothèse adoptée, les variantes dont il est question dans la présente analyse seront regroupées comme proposé en (7). Une discussion relative à ces hypothèses versus les données du français acadien parlé à Shippagan dépasse donc largement le propos du présent article.

Les particularités du français acadien du Nord-Est, en ce qui a trait aux formes du pronom WH antéposé dans les relatives libres et les interroga-

¹⁰King (1991) présente une analyse de ce genre pour la forme *quoi ce que* dans les interrogatives indirectes et les relatives libres du français acadien de l'Île-du-Prince-Édouard.

tives indirectes à temps fini quand le sujet ou l'objet est questionné, sont donc lexicales et syntaxiques et à partir des ces caractéristiques, ces formes peuvent être réduites à quatre variantes. La variable dont il est question est donc multidimensionnelle et l'analyse de la variation selon les divers facteurs linguistiques, stylistiques et sociaux se doit de tenir compte de cette particularité.

6. LA VARIATION SOCIOLINGUISTIQUE

On peut décrire les contraintes linguistiques, stylistiques et sociales qui conditionnent l'emploi des variantes à partir de la fréquence d'emploi de chacune d'elles dans la performance linguistique des locuteurs. Cependant, en utilisant des analyses unidimensionnelles, on obtient une image très fragmentée de la variation, puisqu'on ne peut montrer, à la fois, que les corrélations qui existent entre l'une des variantes et les facteurs stylistiques et sociaux. De plus, il est impossible de regrouper toutes les corrélations pour toutes les variantes afin de dégager une configuration globale de la position des variantes l'une par rapport à l'autre et de l'interdépendance des facteurs linguistiques, stylistiques et sociaux et des variantes. En d'autres mots, aucune image globale de la variable n'est possible.

L'aspect statistique d'une telle analyse pose, lui aussi, certains problèmes. Comme il est impossible de combiner les résultats obtenus pour chaque variante, des tests de comparaison (tests *t*) doivent être effectués pour chacune d'elles. Mais puisque l'utilisation de plusieurs tests augmente la possibilité de rejeter une hypothèse qui est vraie, le niveau de confiance accordé aux résultats diminue donc, si une telle procédure est utilisée.

Par contre, en utilisant des analyses multidimensionnelles, il est possible d'obtenir une image globale de la communauté linguistique à partir d'une variable à variantes multiples ou même de plusieurs variables. Ces procédures permettent de présenter les facteurs linguistiques, stylistiques et sociaux et les variantes dans la même configuration spatiale afin que le niveau de dépendance entre tous les éléments devienne apparent. Cependant, la plupart des méthodes multidimensionnelles ne peuvent être utilisées que pour l'analyse de données rencontrant des exigences spécifiques. Par exemple, l'analyse en composantes principales (Principal Component Analysis) requiert un ratio de sujets/variables linguistiques de 4/1 (Horvath 1985: 56, citant Taylor 1977), et la classification hiérarchique (Cluster Analysis) ne peut être utilisée qu'avec des données provenant d'un échantillon très large et pour lesquelles le niveau de dépendance entre les

variables sociales est connu (McEntegart & Le Page 1982: 115) et ainsi de suite. Par contre, d'après les travaux de Cichocki (1986, 1988, 1989), l'une de ces méthodes, l'analyse factorielle des correspondances (Dual Scaling), est tout à fait appropriée pour des données provenant d'échantillons restreints tels que celui utilisé dans la présente étude.

Des matrices de base dont les colonnes correspondent aux variantes linguistiques et les rangées aux sujets sont le point de départ de ce genre d'analyse. Dans ces matrices, chaque entrée représente la fréquence absolue d'une variante dans la performance langagière d'un sujet dans un type particulier de situation. Cichocki (1986: 105) explique qu'afin de réduire l'information contenue dans de telles matrices, la procédure associe d'abord des poids aux variantes. Ces poids sont des indices de corrélation entre chaque variante linguistique et chaque sujet. Chacun de ces poids représente la meilleure corrélation possible entre une variante et un sujet, c'est-à-dire la meilleure représentation du lien qui existe entre ce comportement linguistique et ces facteurs sociaux et individuels. Puis, les poids obtenus pour chaque sujet sont additionnés afin d'établir un indice global. L'indice ainsi calculé détermine la position du sujet dans une configuration spatiale qui est elle-même définie par l'ensemble des facteurs linguistiques et sociaux.

Le diagramme montré en (9), obtenu à l'aide de cette méthode d'analyse, permet de visualiser l'emploi des variantes pour tous les sujets. A partir des regroupements, se dégage une vision globale de la position des variantes l'une par rapport à l'autre et de l'interdépendance existant entre les paramètres sociaux et stylistiques et la performance langagière des locuteurs. De plus, puisque à chacun des points de la configuration est associé un poids numérique, qui correspond à la meilleure corrélation entre le locuteur et les variantes, des tests d'hypothèse (tests *t*) peuvent être utilisés afin de vérifier si les différences observées entre les regroupements sont significatives statistiquement. Cependant, puisque dans la présente étude l'échantillon n'est pas représentatif, les résultats ne peuvent être extrapolés à la population en général. L'analyse qui suit ne rendra compte que des facteurs stylistiques et sociaux, puisque le nombre restreint d'occurrences dans le corpus partiel (48 heures) ne permet pas d'analyser de façon satisfaisante les facteurs linguistiques contraignant l'emploi des variantes.

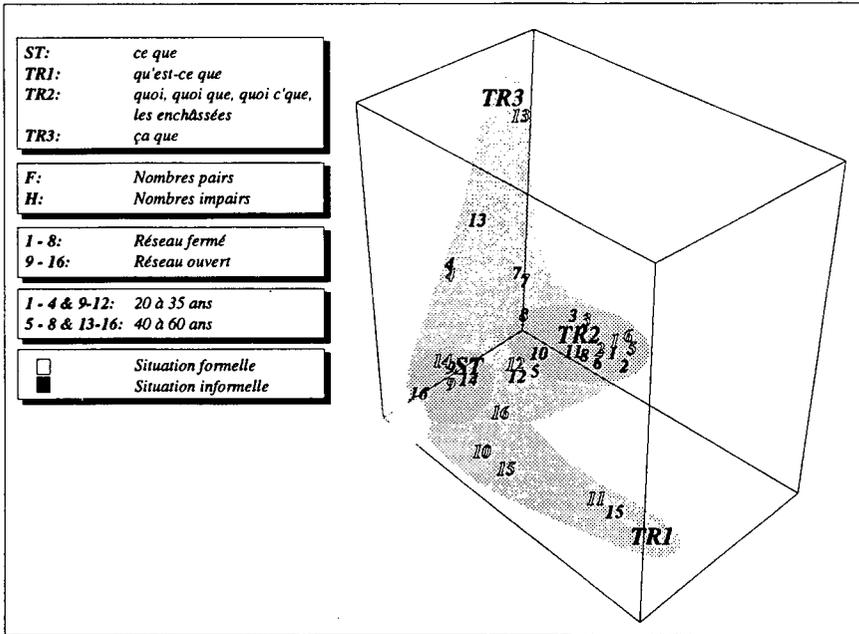
D'après la configuration présentée en (9), les deux variantes les plus utilisées par les locuteurs sont la forme standard (ST) et celle présentant des particularités syntaxiques (TR2). Bien que l'usage des deux autres variantes soit assez marginale, il est intéressant de noter que les individus

utilisateurs de *ça que* (TR3) ne démontrent pas de tendance commune quant à l'emploi des autres formes, alors que ceux qui font usage de *qu'est-ce que* (TR1) ont aussi tendance à employer plus de variantes standards. Donc à la variante *qu'est-ce que* semble être rattachée une valeur sociale se rapprochant de celle de la variante standard. De la part des locuteurs faisant usage de cette variante, il s'agit d'une généralisation quant aux contextes linguistiques dans lesquels cette forme peut apparaître, puisque en français standard *qu'est-ce que* ne se retrouve que dans l'interrogative directe. La forme *ça que*, elle, ne peut être associée ni à l'une ni à l'autre des deux variantes principales. En ce qui a trait aux valeurs sociales reliées aux deux variantes les plus employées, elles peuvent être élucidées à partir de l'analyse des contraintes stylistiques et sociales qui modèlent la variation.

D'après la configuration présentée en (9), l'emploi des variantes, bien que sujet un tant soit peu à des contraintes stylistiques et sociales ayant un certain degré d'interdépendance, n'est lié de façon significative qu'à un seul de ces facteurs, soit le genre de réseau social de l'individu.

D'abord, relativement aux contraintes stylistiques, on constate que la performance de la plupart des locuteurs varie très peu d'un contexte à l'autre. Qu'il soit en présence d'un interlocuteur de la communauté ou d'un individu étranger à la communauté, chaque locuteur emploie plus ou moins les mêmes variantes. Les locuteurs chez qui l'on remarque une certaine variation sont en majorité des individus qui ont un réseau ouvert. Chez ces locuteurs (10, 11, 13, 15, 16), les variantes ST et TR1 sont plus employées en situation formelle et l'on note une augmentation du nombre de formes traditionnelles (TR2, TR3) en situation informelle. La performance linguistique des locuteurs du réseau fermé est, quant à elle, très peu sujette à la variation stylistique, et s'il y a changement, comme c'est le cas chez les locuteurs 5 et 8, il ne se produit pas dans une direction spécifique. Puisque la variation de nature stylistique dans la performance langagière d'un individu révèle que ce dernier est sensible à la valeur sociale des variantes, il semble que les informateurs de la présente étude n'identifient pas de façon précise et constante la signification sociale des formes du pronom WH inanimé antéposé dans la relative libre. D'ailleurs, selon les données de la présente étude, pour être sensible à la valeur sociale d'une variante, il faut qu'un locuteur ait été directement en contact, et ce de façon régulière, avec des individus qui utilisent un modèle linguistique selon lequel cette valeur est reliée à cette variante.

(9) L'emploi des variantes dans les relatives libres
en situations formelle et informelle



Étant donné la nature de la variable, ce résultat n'a rien d'étonnant. D'autres études ont démontré que pour certaines variables de nature morphologique ou syntaxique, les variantes standards ne sont acquises que par un contact prolongé avec la variété standard. Par exemple, Bortoni-Ricardo (1981) a noté que la variation dans l'accord sujet-verbe en portugais était clairement perçue par les étudiants universitaires de Brasilia mais que des étudiants-adultes inscrits à des cours donnés le soir dans une école secondaire située dans un milieu populaire n'étaient pas sensibles à la valeur sociale des variantes d'une telle variable. En ce qui a trait aux variantes du pronom WH inanimé dans la relative libre, on peut voir en (9) que les variantes *ce que* (ST) et *qu'est-ce que* (TR1) sont pratiquement absentes du répertoire des locuteurs ayant un réseau fermé et que chez les locuteurs du réseau ouvert ces formes ne sont pas clairement associées à des valeurs sociales différentes. Une étude relativement simple menée auprès de 69 étudiants¹¹ de première année de niveau universitaire, locuteurs natifs de français acadien, montre qu'après

¹¹Ces étudiants et étudiantes étaient inscrits à des cours de français écrit que j'ai donnés au Centre universitaire de Shippagan à la session du printemps 1992.

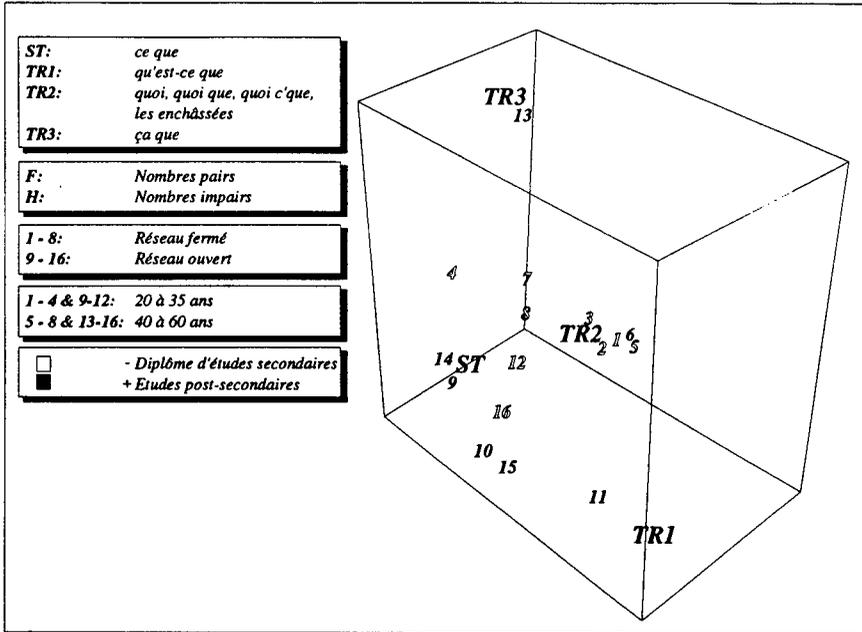
13 années de scolarisation, plus de 50% des individus de ce groupe jugent que la forme *qu'est-ce que* est la forme standard du pronom WH inanimé antéposé dans la relative libre, et un nombre encore plus élevé l'utilise régulièrement dans ce contexte linguistique dans leurs travaux écrits. J'en conclus qu'en général, les locuteurs de la variété de français acadien parlé à Shippagan sont moins sensibles à la variation dans ce genre de structure syntaxique qu'à la variation de nature phonologique.¹² Par contre, on ne peut généraliser cette constatation à toute variable syntaxique et à toute population. Flikeid (1985), par exemple, a mis en évidence que les locuteurs de français acadien de la Nouvelle-Écosse sont très conscients de la valeur sociale des pronoms clitiques de la première personne du pluriel: *on, je et nous*. Il faut aussi noter que dans certaines communautés, la variation syntaxique est, semble-t-il, perçue plus facilement que la variation de nature phonologique (Clarke 1988: 687). Donc, le caractère saillant ou non de la variation n'est pas en fonction d'une simple dichotomie entre variable syntaxique et variable phonologique.

En ce qui a trait aux contraintes sociales, les femmes, dans l'ensemble, n'utilisent pas plus de variantes standards que les hommes et ce dans les deux types de situation, comme le montrent les graphiques en (10a) et (10b). Bien qu'il n'y ait aucune raison a priori de poser comme hypothèse que les femmes des milieux ruraux acadiens se comportent comme celles des milieux urbains relativement aux variantes de prestige, il n'est pas non plus exclu qu'à l'instar de ces dernières, elles aient tendance, plus que les hommes de leur communauté, à utiliser les formes auxquelles est associée une valeur sociale plus prestigieuse. Cette hypothèse a d'ailleurs été proposée par Flikeid (1984) dans son étude de la variation dans le français acadien parlé dans la région de Tracadie et elle s'est avérée défendable. En ce qui a trait aux données de la présente étude, l'absence de corrélation entre le facteur sexe et l'emploi de la variante standard semble explicable si l'on accepte, comme je l'ai déjà mentionné relativement à l'absence de variation stylistique, que bon nombre des individus, quel que soit leur sexe, perçoivent peu la signification sociale de la variante standard. Chez les

¹²À ma connaissance, aucune analyse sociolinguistique de variables phonologiques n'a été réalisée pour le français parlé à Shippagan. Cependant, il n'y a aucune raison de croire que la variation de type phonologique ne serait pas, comme dans la plupart des variétés de langue, sujette à la variation stylistique. Les travaux de Flikeid (1984a) dans une localité avoisinante de Shippagan, soit Tracadie, montrent que les locuteurs de français acadien de cette région sont sensibles à la variation de type phonétique.

informateurs du réseau ouvert, qui ont été en contact plus directement avec cette variante, on remarque que les femmes sont en effet plus nombreuses que les hommes à utiliser la forme standard *ce que*. Mais pour l'ensemble de l'échantillon, ce facteur n'est pas significatif.

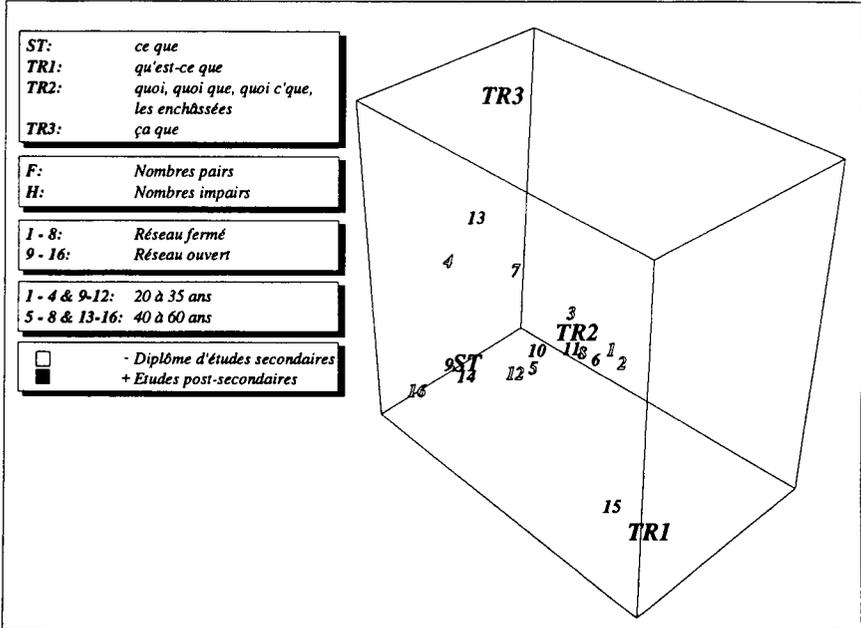
(1c) a. L'emploi des variantes dans les relatives libres en situation formelle



L'âge, par contre, semble être lié un peu plus à l'emploi de certaines variantes. En situation informelle (10b), les locuteurs plus âgés emploient un peu moins la variante présentant des règles syntaxiques spécifiques au français acadien du Nord-Est que les individus plus jeunes, mais cette différence s'estompe en situation formelle. Il est aussi à noter que les plus âgés sont en majorité parmi les locuteurs qui modifient leur performance linguistique selon le contexte social. Il ne s'agit pas ici de conclure qu'il y a retour aux formes traditionnelles chez les plus jeunes. Mais peut-être, comme j'ai suggéré Flikeid (1984: 427), afin de rendre compte du manque de signification du facteur âge en ce qui a trait à certaines variables dans le français acadien de la région de Tracadie, que l'absence de corrélation est explicable en fonction de l'effet de l'interaction entre les facteurs. Dans la présente analyse, le facteur qui contraint la variation de façon plus marquée est la nature du réseau social. Quant à l'âge, il constitue l'une des caractéristiques secondaires susceptibles d'influencer le genre de réseau,

puisque l'un des facteurs contribuant au degré d'intégration à un groupe est la durée de contacts. Donc, bien que l'on remarque qu'une certaine proportion de la variation soit reliée à l'âge, il est évident que ce facteur ne contraint pas l'emploi des variantes de façon significative.

(10)b. L'emploi des variantes dans les relatives libres en situation informelle



Par contre, la variation semble associée au niveau de scolarisation des locuteurs. Les individus plus scolarisés font un usage beaucoup plus grand de la variante standard que les individus moins scolarisés. En ce qui a trait à la variante TR2, les locuteurs qui ont poursuivi des études post-secondaires l'utilisent en situation informelle, alors qu'en situation formelle, ils en font peu usage. On ne peut cependant conclure que le niveau de scolarité contraint directement l'emploi des variantes, car ce facteur, comme souligné précédemment, est jusqu'à un certain point associé au genre de réseau des individus. Dans l'échantillon utilisé pour cette analyse, les individus plus scolarisés ont presque tous un réseau ouvert, puisqu'ils occupent des emplois qui les amènent à jouer un rôle social impliquant des contacts variés dans le milieu et des relations professionnelles à l'extérieur de la communauté. Cependant, il est intéressant de constater que parmi les locuteurs (6, 16 et 12) qui ne suivent pas le modèle: réseau ouvert = études post-secondaires; réseau fermé = études secondaires non complétées, le

facteur scolarité semble de peu d'importance. Les deux individus plus âgés (6 et 16) font montre d'une performance linguistique alignée sur celle de leur groupe d'appartenance, alors que l'individu plus jeune (12) a une performance linguistique qui n'est caractéristique ni de son groupe d'origine ni de son nouveau groupe d'appartenance. Ces constatations sont explicables si l'on considère le fait que les locutrices plus âgées sont exposées depuis plus longtemps au modèle du groupe auquel elles appartiennent, donc l'ajustement entre leur performance langagière et le modèle linguistique de ce groupe est précis; par contre pour la locutrice plus jeune, le modèle n'est pas encore bien acquis, vu la plus courte durée de contact. Cependant, comme pour les locutrices plus âgées, on peut s'attendre à ce que la performance langagière de l'individu plus jeune devienne avec le temps plus semblable au modèle employé par les membres de son nouveau groupe d'appartenance.

Il faut souligner encore une fois qu'il ne s'agit pas ici d'une variable dont la valeur sociale associée à chacune des variantes est acquise relativement tôt et ce par l'ensemble de la population. Au contraire, comme je l'ai mentionné pour expliquer le peu de variation stylistique dans les données, l'acquisition de la variante standard du pronom WH inanimé dans la relative libre est en fonction de la fréquence et de la durée des contacts avec une variété de langue associant cette variante à une notion de prestige. Manifestement, d'après le comportement linguistique des informatrices 6, 12 et 16, le contact avec la forme écrite d'une telle variété de langue n'est ni nécessaire ni suffisant. Par conséquent, bien que dans cet échantillon les facteurs réseau et scolarité ne soient pas totalement dissociables, les tendances observées suggèrent que le genre de réseau social délimite de façon plus significative que le niveau de scolarisation le modèle linguistique adopté par les locuteurs.

C'est d'ailleurs ce que l'on constate d'après les regroupements de locuteurs présentés en (10a) et (10b). En situation formelle, tous les locuteurs dans l'aire des variantes *ce que* et *qu'est-ce que* sont du réseau ouvert, alors que leur niveau de scolarisation varie. Dans l'aire immédiate de la variante traditionnelle la plus employée (TR2), la plupart des individus ont un réseau fermé, et là encore, le niveau d'instruction formelle varie. Cependant en situation informelle, on voit un peu plus de variation chez les individus du réseau ouvert. Le réseau social semble donc être le facteur dominant.

L'image globale obtenue, si l'on tient compte de tous les paramètres sociaux, montre que les 40-60 ans du réseau ouvert sont les plus grands util-

isateurs de la variante standard; ils sont suivis des plus jeunes, 20-35 ans, de ce même réseau. Les aînés sont les individus du réseau fermé qui emploient le moins de variantes traditionnelles, alors que le groupe des plus jeunes de ce réseau est le plus grand utilisateur de la variété vernaculaire.

Ces faits sont explicables si l'on considère que les locuteurs âgés du réseau ouvert sont ceux qui ont des contacts depuis plus longtemps avec le groupe utilisateur de la norme sociale. Les plus jeunes de ce réseau ont eux aussi des liens dans ce groupe, cependant, vu leur âge, les contacts sont plus récents et l'ajustement entre leur performance linguistique et celle de leur nouveau groupe d'appartenance est moins précis. Les jeunes individus du réseau fermé et les individus âgés de ce même réseau n'appartiennent pas au groupe auquel est associé la norme linguistique jugée standard. Alors, on s'attendrait à ce que chez ces individus, l'usage de la variante standard soit plus répandu chez les plus scolarisés ou chez ceux qui ont eu des contacts plus récents au sein du milieu de l'éducation formelle ou cette norme est de mise, mais il n'en est rien. Dans une communauté telle Shippagan, les locuteurs plus âgés du réseau fermé, même si leur style de vie ne favorise pas ce genre de liens, ont eu plus de contacts que les plus jeunes du même réseau avec des individus utilisant un autre modèle linguistique que le leur à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté, puisqu'ils entretiennent depuis plus longtemps des rapports d'ordre économique et social avec les employeurs, les fonctionnaires et autres. De plus, étant donné la situation économique de la région, plusieurs d'entre eux ont été contraints de travailler à l'extérieur de leur communauté. Par contre, bien que les jeunes individus du réseau fermé soient plus scolarisés et que leur contact avec le milieu scolaire date de peu, leur modèle linguistique est beaucoup plus aligné sur la norme de la communauté, puisque leurs contacts directs avec les individus utilisateurs de l'autre norme sont plus récents. Donc, le facteur dominant est le genre de réseau social de l'individu, les autres paramètres tels l'âge, le sexe et la scolarité ne sont significatifs qu'à l'intérieur d'un même réseau.

Un test de comparaison, effectué à partir des poids numériques correspondant à la corrélation entre les variantes linguistiques et les individus, confirme que les différences observées entre la performance langagière des locuteurs du réseau ouvert et celle des locuteurs du réseau fermé sont significatives statistiquement et ce dans les deux situations. Les indices de signification sont de l'ordre de 0,0004 en situation formelle et de 0,0015 en situation informelle.

7. CONCLUSION

Cette analyse suggère que le maintien ou l'acquisition d'une variété de langue est favorisé par l'intégration à un groupe social dans lequel cette variété fait figure de norme. C'est donc dire que des contacts directs et nombreux avec les membres d'un groupe permettent à l'individu, d'une part, d'identifier la norme linguistique de rigueur dans ce groupe, autrement dit, d'associer aux variantes des valeurs sociales précises, et d'autre part, d'exprimer, par son comportement linguistique, son allégeance envers les membres de ce groupe. Dans une communauté rurale monolingue telle Shippagan, les modèles linguistiques possibles se résument à la dichotomie entre la variété vernaculaire qui est liée au cercle intime formé par la famille, les amis, les voisins et les compagnons de travail et la variété jugée correcte socialement qui est celle utilisée dans les rapports plus distants. Selon la nature des liens que l'individu entretient à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté, il adoptera l'une ou l'autre de ces normes.

Bien qu'établir un réseau social comporte une part de libre choix, en général, les traits distinctifs d'un individu tels l'âge, le sexe et la scolarité modèlent jusqu'à un certain point le genre de relations qu'il tisse avec son milieu. D'après la présente étude, la nature des contraintes qu'exercent ces facteurs sur les rapports qu'entretient l'individu avec sa communauté, semble liée aux caractéristiques sociales, économiques et culturelles du milieu. Par exemple, une communauté éloignée des grands centres où les possibilités d'emploi sont peu nombreuses, telle Shippagan, force les individus d'un certain groupe d'âge à s'expatrier, ceux ayant un certain niveau de scolarisation à occuper des emplois nécessitant des contacts nombreux et fréquents à l'extérieur de la communauté et ainsi de suite. En façonnant le réseau des individus, ces facteurs déterminent par le fait même leur performance langagière. Ainsi, le modèle que présente la variation linguistique dans une communauté est lié à la structure sociale en place dans cette dernière.

Par conséquent, il me semble clair qu'afin d'élucider ce modèle pour une communauté donnée, il faut tenir compte de l'interdépendance des paramètres linguistiques et sociaux d'une part et d'autre part de la trame sociale qui détermine la nature des relations entre ces facteurs. Manifestement, une telle analyse ne peut être effectuée à partir de méthodes postulant a priori une théorie de la structure sociale. Cependant, l'utilisation d'un modèle d'analyse tel celui des réseaux sociaux, jumelé à une procédure statistique comme l'analyse factorielle des correspon-

dances, permet, tout en étudiant la variation, d'élaborer une théorie de la structure sociale de la communauté linguistique.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Jean-Marc Roy du Centre universitaire de Shippagan qui m'a aidée à effectuer le traitement statistique et graphique des données, et Wladyslaw Cichocki de l'Université du Nouveau Brunswick qui a attiré mon attention sur la pertinence de la méthode d'analyse factorielle des correspondances pour le traitement de données telles celles de la présente étude. Mes remerciements vont aussi à l'un ou l'une des appréciateurs anonymes de la revue pour ses judicieux commentaires quant au fond et à la forme de cet article.

BIBLIOGRAPHIE

- BLOM, J.P. & J. GUMPERZ. 1972. Social meaning in linguistic structures: code switching in Norway. Dans J. Gumperz & D. Hymes (réds.), *Directions in Sociolinguistics*. New York: Holt Rinehart and Winston, 407-34.
- BOISSEVAIN, J. 1974. *Friends of Friends: Networks, Manipulators, and Coalitions*. Oxford: Basil Blackwell.
- BORTONI RICARDO, S. M. 1981. On nonstandard subject-verb agreement in Portuguese. Dans W. Gutwinski & G. Jolly (réds.), *The Eighth LACUS Forum (1981)*. Columbia: Hornbeam, 369-376.
1985. *The Urbanisation of Rural Dialect Speakers: A Sociolinguistic Study in Brazil*. Cambridge: Cambridge University Press.
- BOUDREAU-NELSON, L. 1976. Le maintien du français dans les Amériques: utilité et motivation: Canada et États-Unis. Dans H. R. Runte & A. Valdman (rédacteurs), *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques 2*. Bloomington: Indiana University, 43-50.
- BRESNAN, J. & J. GRIMSHAW. 1978. The syntax of free relatives in English. *Linguistic Inquiry* 9: 331-391.
- CHESHIRE, J. 1982. *Variation in an English Dialect: A Sociolinguistic Study*. Cambridge: Cambridge University Press.
- CHOMSKY, N. 1986. *Barriers*. Cambridge, Mass.: MIT Press.

- CICHOCKI, W. 1986. *Linguistic Applications of Dual Scaling in Variation Studies*. Thèse de Ph. D. University of Toronto.
1988. Uses of dual scaling in social dialectology. Dans A. Thomas (réd.), *Methods in Dialectology*. Clevedon: Multilingual Matters, 187-199.
1989. An application of dual scaling in dialectometry. *Journal of English Linguistics* 22: 91-96.
- CLARKE, S. 1988. Linguistic variation in the non-stratified social context. Dans A. Thomas (réd.), *Methods in Dialectology*. Clevedon: Multilingual Matters, 684-695.
- EDWARDS, V.K. 1986. *Language in the Black Community*. Clevedon: Multilingual Matters.
- FLIKEID, KARIN. 1984a. *La variation phonétique dans le parler acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick: étude sociolinguistique*. New York: Peter Lang.
- 1984b. A comparative study of Acadian French: report on the first phase. Communication présentée au 13^e Congrès N.W.A.V.E., Philadelphie, octobre 1984.
1985. Contrastes sociolinguistiques dans l'emploi de 'je ... ons' dans les parlers acadiens de la Nouvelle-Écosse. Communication présentée au 9^e colloque annuelle de l'Association de Linguistique des Provinces Atlantiques. PAMAPLA/ACALPA 9.
- 1988a. Parlers acadiens: Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse. Dans R. Mougeon & É. Beniak (rédacteurs), *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*. Presses de l'Université Laval, 183-99.
- 1988b. Stylistic variation in Nova Scotia Acadian French. Dans A. Thomas (réd.), *Methods in Dialectology*. Clevedon: Multilingual Matters, 79-88.
1989. Moitié anglais, moitié français. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 8, 2: 177-227.
- GAL, S. 1978. Variation and change in patterns of speaking: language shift in Austria. Dans D. Sankoff (réd.), *Linguistic Variation: Models and Methods*. New York: Academic Press, 227-238.
1979. *Language Shift: Social Determinants of Linguistic Change in Bilingual Austria*. New York: Academic Press.

- GOLDSMITH, J. 1981. Complementizers and root sentences. *Linguistic Inquiry* 12, 4: 541-574.
- GRANOVETTER, M. S. 1973. The strength of weak ties. *American Journal of Sociology* 78, 6: 1360-80.
1982. The strength of weak ties: a network theory revisited. Dans P. V. Marsden & N. Lin (rédacteurs), *Social Structure and Network Analysis*. Beverly Hills: Sage, 105-130.
- GROOS, A. & H. VAN RIEMSDIJK. 1981. Matching effects in free relatives: a parameter of core grammar. Dans A. Belletti, A. Brandi & L. Rizzi (rédacteurs), *The Theory of Markedness in Generative Grammar: Proceedings of the IV^e GLOW Conference*. Pisa: Scuola Normale Superiore, 171-216.
- HIRSCHBÜHLER, P. & M.L. RIVERO. 1983. Remarks on free relatives and matching phenomena. *Linguistic Inquiry* 4: 505-520.
- HORVATH, B. 1985. *Variation in Australian English: A Sociolinguistic Study of English in Sydney*. Cambridge: Cambridge University Press.
- HUOT, H. 1977. *Recherches sur la subordination en français*. Thèse de doctorat d'État. Université de Paris VIII.
- KAYNE, R. 1976. French relative que. Dans M. Lujan & F. Hensey (rédacteurs), *Current Studies in Romance Linguistics*. Washington: Georgetown University Press, 255-99.
- KING, R. 1991. WH-Words, WH-Questions and relative clauses in Prince Edward Island Acadian French. *Canadian Journal of Linguistics* 36, 1: 65-85.
- KING, R. & R. RYAN. 1987a. Dialect contact vs dialect isolation: nasal vowels in Atlantic Canada Acadian French. Communication présentée au XLV^e Congrès International de Linguistique, août 1987, Berlin.
- 1987b. La phonologie des parlers acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard, Dans A.M. Kinloch et al. (réds.), *Papers of the Tenth Annual Meeting of the Atlantic Provinces Linguistic Association*. Frédéricton: University of New-Brunswick, 95-108.
1988. The construction of a rural sociolinguistic corpus: the Prince Edward Island study. Dans A. Thomas (réd.), *Methods in Dialectology*. Clevedon: Multilingual Matters, 95-108.
- KOOPMAN, H. 1982. Quelques problèmes concernant que/quoi, ce que et qu'est-ce que. Dans C. Lefebvre (réd.), *La syntaxe comparée du*

français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle. Québec: Gouvernement du Québec, Office de la langue française, 135-170.

- LABOV, W. 1963. The social motivation of sound change. *Word* 9: 273-309.
1966. *The Social Stratification of English in New York City.* Washington, D.C.: Center for Applied Linguistics.
- LEFEBVRE, C. 1982. Le répertoire des mots WH en français vernaculaire et leur insertion dans la grammaire du français. Dans C. Lefebvre (éd.), *La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle.* Québec: Gouvernement du Québec, Office de la langue française, 73-125.
- MCENTEGART, D. & R. B. LE PAGE. 1982. An appraisal of the statistical techniques used in the sociolinguistic survey of multilingual communities. Dans S. Romaine (éd.), *Variation in Speech Communities.* London: Edward Arnold, 105-124.
- MILROY, J. 1992. *Linguistic Variation and Change.* Oxford: Basil Blackwell Ltd.
- MILROY, L. 1980. *Language and Social Network.* Baltimore: University Park Press.
- MORIN, J. Y. 1974. *Règles phonologiques à domaine indéterminé: chute du cheva en français.* Montréal: Presses de l'Université du Québec.
- PÉRONNET, L. 1989. Les opinions d'un groupe d'enseignants de français sur les parlers régionaux. *Actes du XV^e colloque international de linguistique fonctionnelle.* (Moncton/Pointe-de-L'Église, août 1988). Moncton: Centre de Recherche en Linguistique Appliquée, 99-105.
- PIERRARD, M. 1992. Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement: la valeur de *ce que* dans les relatives nominalisées. Communication présentée au XV^e Congrès international des linguistes, août 1992, Québec.
- Rapport du Comité conjoint de l'Université de Moncton et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la formation portant sur les besoins dans le domaine de l'éducation et de la formation dans la Péninsule acadienne. Rapport soumis à L'Honorable Russell H.T. King, Ministre, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation, L'Honorable Aldéa Landry, Ministre, Ministère des Affaires Gouvernementales, M. Louis-Philippe Blanchard, Recteur, Université de Moncton et M. Richard Savoie, Président, Conseil des Gouverneurs. Université de Moncton, le 8 décembre 1989.

- REINHART, T. 1981. A second COMP position. Dans A. Belletti, L. Brandi, & L. Rizzi (rédacteurs), *Theory of Markedness in Generative Grammar*. Pisa: Scuola Normale Superiore, 517-557.
- ROMAINE, S. 1980. On the problem of syntactic variation: a reply to Beatriz Lavandera and William Labov. *Working Papers in Sociolinguistics* 82. Austin, Texas: South-West Educational Development Laboratory.